



FICHE TECHNIQUE

6.1 EN POUDRE



► Rhonaplast Anti-humidité

Enduit pour bloquer l'humidité

2335 / Version 4 / 05-03-2025



DESCRIPTION

Enduit d'intérieur-extérieur, particulièrement recommandé pour le traitement des humidités par capillarité et le lissage de supports détériorés par l'action de l'humidité. Répond à toutes les exigences établies dans le "GREEN BUILDING", offrant le score le plus élevé possible pour les certifications BREEAM et / ou LEED.

PROPRIÉTÉS

- Produit à prise normale, très facile à appliquer et à poncer. Applicable aussi bien en couche fine qu'en épaisseur (jusqu'à 10 mm). Produit très fin.
- Bloque l'humidité sans altérer la transpirabilité du support.
- Applicable selon une épaisseur jusqu'à 10 mm pour l'enduit à plein et illimitée pour le rebouchage.
- Produit macroporeux

USAGES

Produit idéal à employer sur les supports en ciment, béton, parpaing, brique, composants préfabriqués et pierre sans traitement superficiel. Pour augmenter l'effet hydrofugeant, les supports ne doivent comporter aucun type de recouvrement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	poudre blanche.
Finition	Très fine et dure.
Densité mortier malaxé (Kg/L)	1.6
Consommation	1.55 - 1.70 Kg/m ² /mm de pâte
% Eau de gâchage	23 - 27
pH	12.0 - 13.0
Dureté Shore	85
Vie utile du mélange (heures)	4 - 6
Durée de séchage (épaisseur 2 mm et 20 °C)	Béton: 6 - 7 h Peinture: 7 - 8 h
Détermination de l'adhérence par traction directe, UNE-EN 1542:1999 (N/mm²)	Béton : > 1.1 Peinture : > 1.1
Épaisseur minimale par couche	1 mm
Épaisseur maximale par couche	10 mm (enduit) Illimité (remplir)
Détermination de la perméabilité à l'eau liquide (UNE-EN 1062-3:2008) Kg/m²h^{0,5}	W < 0.1
Classification selon (EN 16566-2014)	G3E5S3V1W3A0C0R0

Nettoyage ustensiles et taches

Avec de l'eau avant le séchage.
Le produit durci ne peut être retiré que par des moyens mécaniques.

MODE D'EMPLOI

- Le support doit être sain, propre, uniforme et sans poussière, graisse, huile, microorganisme ou tout autre élément pouvant empêcher une fixation adéquate du produit sur la surface.
- En cas d'anomalie du substrat, appliquer les procédures de nettoyage et de réparation pertinentes (fixation de poussière, procédures de nettoyage ou réparations en maçonnerie) et retirer les débris ou éléments non cohésifs afin d'obtenir les conditions décrites précédemment.
- Ne pas humidifier les supports avant d'appliquer le mastic.
- Ne pas remalaxer le produit une fois qu'il a commencé à durcir. Cela risque de provoquer une rupture de sa courbe de prise et d'affecter ses propriétés, entraînant l'apparition de défauts suite à son application.



► Rhonaplast Anti-humidité

Enduit pour bloquer l'humidité

2335 / Version 4 / 05-03-2025

SYSTÈMES D'APPLICATION POSSIBLES

REBOUCHAGE DE CAVITÉS NON STRUCTURELLES : Agrandir la fissure en doublant ou triplant ses dimensions jusqu'à atteindre le fond. Réparer l'intérieur de la fissure et, une fois le produit sec, remplir de RHONAPLAST ANTI-HUMIDITÉ.
MODE DE POSE : Effectuer le lissage à la verticale du haut vers le bas, en passant sur les jonctions dans le sens contraire. Une fois le matériau sec et lisse, appliquer une deuxième couche de produit de la droite vers la gauche, en passant sur les jonctions de la gauche vers la droite. Une fois la deuxième couche sèche, lisser la surface et la peindre.

FINITION RHONAPLAST ANTIHUMEDAD:

- Rendement: 1.55-1.70 kg/m²/ mm
- Couches:

SÉCURITÉ

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

ÉLIMINATION

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales-nationales en vigueur.

STOCKAGE

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 12 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

NOTE TEXTE LÉGAL

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont relayées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page www.isaval.es. Toutes les données de cette fiche sont basées sur des essais en laboratoire réalisés à 20°C et à une pression de 1 atm. Les mesures effectuées « in situ » peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, telles que des changements dans les conditions environnementales de pression et de température.